

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE : MODE D'EMPLOI

Nous vous serions très reconnaissant de bien vouloir nous aider en dirigeant le solde de la taxe d'apprentissage de votre entreprise vers les formations du Lycée Jean Baylet.

- A partir de 2023, le choix de l'établissement que vous souhaitez soutenir se fera par l'intermédiaire de la **plateforme SOLTéA** (<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>). Cette plateforme sera accessible à partir du mois de mai.
- Pour accéder à la plateforme SOLTéA, vous devrez tout d'abord **disposer d'un accès Net-Entreprises** (<https://www.net-entreprises.fr/>).
- Si vous n'avez pas encore de compte Net-Entreprises, vous pouvez vous y inscrire à l'adresse suivante :
https://net-entreprises.custhelp.com/app/utills/create_account.
- Une fois connecté sur la plateforme SOLTéA, vous pourrez alors choisir l'établissement de formation que vous souhaitez soutenir grâce à un **moteur de recherche** :

Le moteur de recherche pour les entreprises

Permet d'accéder aux établissements, composantes et formations éligibles

Recherche établissement

Lancez une recherche et sélectionnez l'établissement (ou la formation) que vous souhaitez soutenir.

Vous devez renseigner au moins un champ de saisie :

Nom de l'établissement ou Code UAI ou SIRET <small>Le code UAI doit être composé de 7 chiffres et d'une lettre, exemple : 0470009E</small>	Ville
Département <small>Sélectionnez un département dans la liste</small>	Distance : 0 à 150 km <small>0 km 1 000 km</small>
Intitulé de la formation	Titre du diplôme
Niveau de diplôme <small>Sélectionnez un niveau de diplôme dans la liste</small>	

Lycée Baylet
UAI : 0820899G

Lycée Polyvalent Jean Baylet

20 avenue du Maréchal Leclerc - 82400 Valence d'Agen

Tél : 05.63.29.68.30

UAI : 0820899G

SIRET : 200 017 663 00010

Adresse mail : 0820899g@ac-toulouse.fr

<http://jean-baylet.mon-ent-occitanie.fr/>